

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARANCOU

Séance du 16 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept et le seize du mois d'Octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Arancou, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alexandre BORDES, Maire.

Etaient présents : Mesdames ETCHETO Viviane, MAYE Florence, MENDIVE Annie, MORAL Chantal et POUYANNE Valérie
Messieurs BORDES Alexandre, DACHARY Jérôme, GARBISU Fabrice, PALAU Roland et SANGLAR Robert

Absents excusés : GUILLEMIN Jean-Michel

Annie Mendivé est nommée secrétaire de séance.

Lecture est donnée du Registre des délibérations soumis à l'approbation du Conseil.

SIGNALÉTIQUE

Faisant suite à notre demande, la société AG Carto a proposé un devis de 2980€ HT correspondant aux travaux d'étude (dénomination des voies et numérotation des maisons et immeubles). Le conseil approuve.

Un devis de fourniture des panneaux et des plaques sera demandé ultérieurement.

Il est proposé de collationner les noms des chemins.

ORDURES MENAGERES

Un nouveau mode de collecte est à l'étude par la communauté d'agglomération. Un seul grand container de collecte enterré dont l'ouverture serait possible grâce à une carte personnelle serait disponible par commune.

Monsieur Sanglar alerte sur les risques d'un double paiement.

Vu la nature du terrain, il serait souhaitable de privilégier des containers aériens. Le conseil en souhaiterait 3.

L'emplacement reste à négocier avec les services.

PETIT PATRIMOINE

Monsieur Palau lit l'arrêté préfectoral (paru dans la presse et affiché en Mairie) autorisant l'expropriation de l'ensemble Fontaine de Garay. Le délai de recours est de 2 mois.

Notre avocate cessant son activité, elle nous propose de continuer le dossier avec sa consœur Maître Hiriart. Proposition acceptée.

Nous sommes en attente du deuxième arrêté Préfectoral portant sur le parcellaire.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Palau pour son suivi du dossier.

ACTE EN LA FORME ADMINISTRATIVE

L'acte en la forme administrative pour l'acquisition d'une bande de terrain à côté de chez Bruno par la famille Bruno en échange d'une bande de terrain prise par la commune pour l'élargissement de la voie communale quartier Bergerata est en cours dans les services de l'APGL.

TELETHON

Messieurs Palau et Sanglar rendent compte de la réunion. Le programme sera défini rapidement.

QUESTIONS DIVERSES

- Une canalisation principale d'eau en amiante ciment a cédé dans la propriété de Monsieur Pol. Les travaux de réparation ont été effectués. Monsieur Pol nous a fait connaître son mécontentement au vu l'état dans lequel l'entreprise a laissé sa propriété.
- La famille Bessière demande des renseignements quant à l'absence du Haut Débit à Arancou.
- Madame la députée Florence Lasserre-David vient rencontrer Monsieur le Maire le 26 octobre à 11h.
- Vendredi 20 Octobre à 15h, un architecte de l'APGL vérifiera l'état de la voute de l'Eglise suite aux chutes de mortier ; l'expert de Groupama pensant que les chutes sont dues à la vétusté des lieux
- Un volontaire est demandé pour aller au repas des pompiers le 25 Novembre prochain
- Monsieur Sanglar rend compte de la visite de la SOCOTEC à la salle B.BORDES, le contrôle est satisfaisant.
- Le repas du Conseil est fixé au 20 Janvier.
- Madame Pouyanné signale que les bancs du nouveau cimetière seraient à lasurer et le fauchage à refaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,



A.BORDES